

MILIOPEN[®] ad us. vet.

Injecteur intramammaire pour vaches
Benzylpenicillinum

Notice d'emballage

Information destinée aux détenteurs d'animaux

Information professionnelle destinée au personnel médical, voir www.tierarzneimittel.ch

1. Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

Dr. E. Graeub AG, Rehhagstrasse 83, 3018 Berne

2. Dénomination du médicament vétérinaire

Miliopen ad us. vet., injecteur intramammaire pour vaches

3. Substances actives et autres composants

1 injecteur de 20 g contient :

Substance active :

Benzylpénicilline procaine

3 mio U.I.

Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218)

70 mg

Parahydroxybenzoate de propyle

30 mg

Suspension blanche et fluide à faible odeur pour application intramammaire

4. Indications

Préparation contre les mammites pour vaches

Traitement et prévention des mammites dues à des micro-organismes sensibles à la pénicilline tels que : streptocoques, *S. agalactiae*, microcoques, staphylocoques (partiellement) ainsi qu'*Actinomyces pyogenes*

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à un autre composant.

6. Effets indésirables

Des réactions allergiques (réactions cutanées allergiques, choc anaphylactique) peuvent survenir. Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. Espèces cibles

Vache

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Administrer le contenu d'un injecteur dans chaque quartier malade, trois fois à 12 heures d'intervalle.

9. Conseils pour une administration correcte

Auparavant, traire complètement afin d'éliminer toutes les sécrétions pathologiques. Désinfecter le bout du trayon. Introduire soigneusement l'embout de l'injecteur dans le canal du trayon. Après administration, masser légèrement la mamelle.

10. Temps d'attente

| | |
|------------------------------------|----------|
| Lait : | 7 jours |
| Tissus comestibles, sauf le foie : | 5 jours |
| Foie : | 10 jours |

11. Conditions particulières de conservation

Conserver à température ambiante (entre 15°C et 25°C).

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention «EXP.» sur le contenant.

12. Mises en garde particulières

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Le médicament vétérinaire ne devrait si possible être administré qu'après la réalisation d'un test de sensibilité.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Le contact direct avec la peau ou les muqueuses de l'utilisateur doit être évité en raison du risque de sensibilisation.

Gestation et lactation :

Peut être utilisé pendant la gestation et la lactation

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Les pénicillines ne devraient pas être combinées avec des antibiotiques qui inhibent la croissance et la multiplication des bactéries, car elles ne sont efficaces que contre les germes en croissance.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Il n'existe aucune étude sur les surdosages pour ce médicament vétérinaire. Les conséquences éventuelles devront faire l'objet d'un traitement symptomatique.

13. Précautions particulières pour l'élimination des médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de ces médicaments, le cas échéant

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères. Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. Date de la dernière notice approuvée

02.02.2021

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15. Informations supplémentaires

3 ou 100 injecteurs en plastique de 20 g dans un carton

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Catégorie de remise B : remise sur ordonnance vétérinaire

Swissmedic 47'709

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.